

BURKINA FASO



UNITE - PROGRES - JUSTICE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles

-=-=-=-=-

SECRETARIAT GENERAL

-=-=-=-=-

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

**Rapport de la mission conjointe de suivi et
d'évaluation de la situation alimentaire et
nutritionnelle**

Du 19 au 25 mai 2019



Sommaire

Liste des Figures	3
Liste des Tableaux	3
Sigles et abréviations	4
Points saillants	5
Introduction	6
1. Méthodologie	8
2. Disponibilités	9
2.1. Disponibilité des céréales.....	9
2.1.1. Stocks paysans.....	9
2.1.2. Stocks commerçants.....	9
2.1.3. Stocks institutionnels.....	9
2.2. Disponibilité des produits animaux et halieutiques.....	10
2.3. Disponibilité des pâturages, des stocks fourragers et des points d'eau.....	11
2.4. Disponibilité des produits forestiers non ligneux (PFNL).....	13
2.5. Disponibilité des produits maraîchers.....	13
3. Accessibilité	14
3.1. Approvisionnements des marchés.....	14
3.1.1. Approvisionnements des marchés agricoles.....	14
3.1.2. Approvisionnement des marchés à bétail.....	15
3.2. Niveaux et variations des prix	17
3.2.1. Marchés de produits agricoles.....	17
3.2.2. Niveau et variation des prix des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).....	21
3.2.3. Niveau et variations des prix des produits maraîchers.....	22
3.2.4. Niveau et variation des prix du bétail.....	23
3.3. Termes de l'échange bétail/céréales.....	26
4. Stratégies d'adaptation développées par les ménages	27
4.1. Comportement alimentaire et sources de revenus.....	27
4.2. Mouvements de populations.....	28
4.3. État des transhumances et des conflits.....	29
5. Situation sanitaire et nutritionnelle	30
5.1. Situation des MAM.....	30
5.2. Situation des MAS.....	31
5.3. Situation de la prise en charge.....	32
5.4. Situation des cas de maladies.....	33

5.4. Etat physique et sanitaire des animaux.....	33
6. Situation des catastrophes et interventions humanitaires	35
6.1. Situation des catastrophes	35
6.2. Situation des interventions	35
7. Situation spécifique dans les zones à risque.....	36
8. Perspectives alimentaires	37
9. Etat de la préparation de la campagne agricole humide 2019/2020	38
Conclusion et recommandations	41

Liste des Figures

Figure 1: Etat Des Pâturages Dans Les régions du Sahel et Centre Nord.....	12
Figure 2 : Cartes des niveaux des prix des céréales	17
Figure 3 : Variation des prix du maïs.....	18
Figure 4 : Variation des prix du mil	19
Figure 5 : Variation des prix du sorgho	20
Figure 6 : situation comparée des prix moyens des PFNL	22
Figure 7 : Prix du taureau	23
Figure 8 : Prix du bélier	24
Figure 9: Prix du bouc	25
Figure 10 : Situation comparative de la prise en charge des MAM à t1-2019 vs t1-2018 vs t4-2018.....	31
Figure 11 : Situation comparative de la prise en charge des MAS à T1-2019 vs T1-2018 vs T4-2018.....	32

Liste des Tableaux

Tableau 1 : situation des stocks de la SONAGESS.....	9
Tableau 2 : situation des disponibilités des produits animaux dans les régions	10
Tableau 3 : Quantités de poisson frais et fumé du 1er trimestre et avril 2019	11
Tableau 5 : Prix moyens des PFNL du mois d'avril 2019	21
Tableau 4 : situation des prix des SPAI dans les différentes régions	26
Tableau 6 : Situation des termes de l'échange	26
Tableau 7 : Situation des intrants et équipements disponible dans les DRAAH	38
Tableau 8 : Quelques actions réalisées au Sahel en faveur de la campagne agricole 2019/2020	39
Tableau 9 : Superficies aménagées pour la campagne humide 2019/2020 au 30 avril 2019	40
Tableau 10 : Prévisions pour la campagne agropastorale 2019/2020	40

Sigles et abréviations

DGEAP	Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux
DGCRF	Direction Générale du Contrôle et de la Répression contre les Fraudes
DGPA	Direction Générale des Productions Animales
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGRH	Direction Générale des Ressources Halieutiques
DN	Direction de la Nutrition
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MFSNFAH	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et des Actions Humanitaires
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPSA	Projet d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire
PPA	Peste Porcine Africaine
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PRP	Projet Riz Pluvial
SAP	Système d'Alerte Précoce
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIM	Système d'Information des Marchés
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels
SP-CVEL	Secrétariat Permanent en charge de la gestion des Crises et Vulnérabilités en Élevage
TDE	Termes De l'Échange
SP-CONACILSS	Secrétariat Permanent du Conseil National du CILSS
SP-CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
SP-PAM	Secrétariat Permanent du Programme Alimentaire Mondial
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

Points saillants

<u>Disponibilité</u>
<ul style="list-style-type: none">• niveau des stocks paysans moyen et niveau de stocks commerçants jugé bon ;• inexistence du pâturage naturel à l'exception de certaines localités de l'ouest ;• rareté des points d'abreuvement des animaux ;• faible disponibilité des SPAI.
<u>Accessibilité</u>
<ul style="list-style-type: none">• faible demande des ménages en céréales sur les marchés comparée à l'année passée ;• bon approvisionnement des marchés ;• 150 boutiques de la SONAGESS fonctionnelles ;• marchés non fonctionnels dans les communes Nassoumbou, Koutougou, Arbinda, Diguel, Tongomayel et Baraboulé ;• baisse des prix des céréales par rapport à l'année passée à la même période et à la moyenne quinquennale ;• baisse des prix des animaux comparativement à la moyenne des cinq dernières années sur la plupart des marchés ;• baisse de plus de 70% du prix des noix de cajou par rapport à l'an passé.
<u>Stratégies d'adaptation développées par les ménages</u>
<ul style="list-style-type: none">• accès des ménages à au moins deux repas par jour ;• fermeture des sites d'orpillage principalement dans zones d'insécurité.
<u>Situation sanitaire et nutritionnelle</u>
<ul style="list-style-type: none">• hausse des cas de malnutris dépistés de T1-2019 comparativement à T1-2018 et T4-2018.
<u>Situation des catastrophes et interventions humanitaires</u>
<ul style="list-style-type: none">• forte augmentation des PDI ;• ralentissement voire suspension de certaines interventions dans les zones d'insécurité.
<u>Situation des zones à risque</u>
<ul style="list-style-type: none">• accès aux denrées de base meilleur par rapport à l'année passée ;• disponibilité sur les marchés jugée passable dans ces zones ;
<u>Stratégies d'adaptation développées par les ménages</u>
<ul style="list-style-type: none">• hausse continue du nombre de personnes déplacées internes (PDI) du fait de l'insécurité ;• présence de plusieurs centaines de retournées de la Côte d'Ivoire à Banfora.
<u>Etat de la préparation de la campagne agropastorale 2019/2020</u>
<ul style="list-style-type: none">• démarrage effectif des activités de la campagne agropastorale 2019/2020 ;• une faiblesse des quantités d'eau de pluies tombées par rapport à la même période de l'année passée ;• campagne agropastorale hypothéquée dans les localités fortement soumises à l'insécurité (départ de populations) du fait de la dégradation et/ou de la perte des avoirs relatifs aux moyens d'existence ;• dépôt effectif des intrants (engrais et semences) et équipements agricoles dans les différentes régions.

Introduction

La production céréalière définitive de la campagne agricole 2018/2019 évaluée à 5 180 702 tonnes, est en hausse de 27,5% et de 16,90% par rapport à l'année passée et à la moyenne quinquennale.

En effet, Le bilan céréalier définitif faisait ressortir un excédent net de 950 554 tonnes avec le solde import/export y compris, dégageant un disponible apparent par habitant de 249 Kg. Les analyses du taux de couverture des besoins céréaliers montraient qu'au niveau national, les besoins étaient couverts à 109%. Cependant, des disparités existaient tant au niveau régional que provincial. Ainsi, treize (13) provinces sont déficitaires, onze (11) provinces en situation d'équilibre et vingt et une (21) provinces excédentaires. Ces disparités existent également au niveau ménage où environ 42,5% des ménages ne seraient pas à mesure de couvrir leurs besoins céréaliers avec leur production de la campagne 2018/2019 et les stocks de la campagne passée.

La situation pastorale était globalement satisfaisante car les besoins fourragers du bétail sont couverts à 115%. Toutefois, les provinces du Séno, de la Gnagna et du Kadiogo risquent d'être confrontées à un déficit important fourrager pour la période de soudure. Les marchés agro-sylvo-pastoraux fonctionnaient normalement en dehors des zones en insécurité où des perturbations ont été relevées. La demande était jugée globalement faible pour les céréales par rapport à l'an passé et les prix des principales céréales étaient restés relativement stables par rapport à la moyenne des cinq dernières années avec toutefois des hausses légères à modérées pour le mil sur les marchés de Gorom-Gorom et Dori. Pour le bétail, les prix moyens des petits ruminants ont connu une hausse de 35% pour le bélier et 33% pour le bouc par rapport à la moyenne quinquennale.

La prévalence de la malnutrition reste assez préoccupante malgré la baisse des prévalences nationales de la malnutrition aiguë, de la malnutrition chronique et de l'insuffisance pondérale par rapport à la moyenne quinquennale.

La dégradation de la situation sécuritaire dans les régions du Nord, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre-Nord reste le principal facteur perturbant le fonctionnement des marchés et des activités fournissant les moyens d'existence. De 2018 jusqu'en fin janvier 2019, plus de 250 incidents sécuritaires ont été recensés et plus de 137 000 personnes déplacées internes ont été enregistrées dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est et du Nord.

L'analyse de la vulnérabilité alimentaire à l'aide de l'outil Cadre harmonisé fait ressortir qu'en situation courante (mars à mai 2019) douze (12) provinces sont en phase « stress » et une (01) province en phase « crise ».

Par contre, en période projetée (juin à août 2019), si rien n'est fait alors dix-sept (17) provinces seraient en phase 2 « stress » et trois (03) provinces en phase 3 « crise ». Au cours de cette période, il ressort qu'environ 687 000 personnes pourraient tomber en crise (phase 3) dont 25 000 personnes en urgence (phase 4) sans intervention d'assistance adaptée et immédiate.

Dans ces conditions, le suivi s'avérerait indispensable pour détecter à temps des signaux de l'insécurité alimentaire d'où la mise en œuvre de la mission de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire des ménages. Le présent rapport met l'accent sur :

- la disponibilité alimentaire ;
- la situation pastorale et zoosanitaire ;
- la situation des marchés ;
- la situation sanito-nutritionnelle des enfants de moins de 05 ans ;
- la situation spécifique dans les zones à risque ;
- la performance de la campagne agropastorale 2019/2020 ;
- les perspectives et recommandations.

1. Méthodologie

Cette mission de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle s'est déroulée du 19 au 25 mai 2019 sur toute l'étendue du territoire. Elle a connu la participation de structures étatiques (SE-CNSA, DGESS-MAAH, DGESS-MRAH, DGRH, SP-CONACILSS, SP-CONASUR, SP-PAM, DGPA, DN, DGCRF, DGEAP, DGPV, SP-CVEL, DGEVCC et SONAGESS), des ONG (TDH), de la Société civile (CIC-B), des projets et programmes de développement (P1P2RS et PRRIA) et des partenaires techniques et financiers (PAM et FAO), tous membres du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires.

L'objectif global était de suivre et d'évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle courante des ménages ainsi que les différentes opérations d'interventions en cours et les perspectives.

Il s'agissait au cours de cette mission de collecter et d'analyser des informations sur la disponibilité alimentaire, la situation pastorale et zoo-sanitaire, la situation des marchés, la situation spécifique dans les zones à risque, les préparatifs de la campagne agropastorale 2019/2020, les interventions, les perspectives et les recommandations.

Pour atteindre ces objectifs, les participants à la mission ont été répartis en six équipes qui ont sillonné les treize régions. Ces équipes ont participé à des rencontres régionales regroupant les différentes structures techniques en charge de l'agriculture, de la santé, des ressources animales, de la solidarité nationale, de l'environnement, de l'eau, des infrastructures, etc. Ces rencontres ont enregistré aussi la participation des collectivités territoriales et administratives ainsi que celle des partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En plus, les équipes ont effectué des sorties terrain, au cours desquelles, elles ont réalisé des entretiens avec des services techniques et des producteurs. Elles ont également visité quelques marchés et sites maraichers importants dans plusieurs localités.

Les échanges sur le terrain ont été guidés par un ensemble d'outils (termes de référence et guide d'entretien) adopté lors d'une réunion de cadrage avec les participants à la mission avant leur départ sur le terrain.

2. Disponibilités

2.1. Disponibilité des céréales

2.1.1. Stocks paysans

Dans l'ensemble, le niveau des stocks paysans est jugé bon en cette période. Ce niveau est jugé supérieur à celui de la même période de l'année passée et à la normale. Cela s'expliquerait par la bonne campagne agricole enregistrée l'année passée et par l'abandon en partie des superficies consacrées à la culture du coton au profit des cultures vivrières surtout dans les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun. Toutefois, dans les communes à risque des régions de l'Est et du Nord, le niveau des stocks paysans est jugé bas même s'il est demeuré toujours supérieur à celui de l'année passée à la même période. Dans la région du Sahel, la situation alimentaire est caractérisée par une diminution voire un épuisement des stocks paysans causé par l'insécurité très préoccupante dans certaines communes, qui contraint certains ménages à partir ailleurs sans pouvoir emporter leurs vivres.

2.1.2. Stocks commerçants

Quant aux stocks commerçants, ils sont à un bon niveau de façon globale. Dans les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun, ce niveau est jugé deux à trois fois supérieur à celui de l'année passée à la même période. Dans les régions du Centre, du Plateau Central et du Centre-Sud, les stocks des commerçants et Unions des commerçants affiliés au CIC-B avoisinent les 50 000 tonnes de céréales. Cependant, dans les zones à risque d'insécurité élevée, on note des baisses des stocks commerçants atteignant parfois 30% surtout dans certaines localités du Centre-Nord comme Dablo, Pensa, Yirgou, Kongoussi, Namissiguima, etc.

2.1.3. Stocks institutionnels

Les stocks institutionnels principalement ceux dont dispose la SONAGESS sont à un bon niveau. Elle dispose de près de 76 653 tonnes qui sont réparties selon le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : situation des stocks de la SONAGESS

Désignation	Quantité (tonne)
Stock National de Sécurité (SNS)	21 109,22
Rotation	3 020,68
Stock de Sécurité Alimentaire et d'Intervention (SSAI)	47 036,55

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)	2 263,00
Stock Commercial de Régulation (SCR)	3 009,275
Aides Alimentaires (AA)	215,00
Total	76 653,725

Source : SONAGESS, mai 2019

Il faut noter l'ouverture de 150 points de vente de céréales à prix subventionnée qui renforce les stocks paysans et commerçants. Près de 21 000 tonnes de céréales sont prévues pour approvisionner ces boutiques dans les zones à risque. Il faut signaler que l'approvisionnement dans certaines zones s'avère difficile à cause de l'insécurité.

En outre, la production de la campagne sèche qui vient de s'achever contribue également au renforcement de la disponibilité en céréales. Les estimations de la production sont toujours en cours dans les régions. Mais, il ressort des échanges avec les producteurs, que cette production a été bonne et meilleure à celle de l'année passée en dépit des nombreuses attaques d'ennemis de cultures, notamment les chenilles légionnaires sur le maïs.

2.2. Disponibilité des produits animaux et halieutiques

a. Disponibilité des produits animaux

Les différentes productions animales collectées au cours du mois d'avril de 2019 et 2018 se présentent comme suit :

Tableau 2 : situation des disponibilités des produits animaux dans les régions

Désignation	Lait (en litre)		Viande (en tonne)		Œufs (en unité)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Centre-Ouest	12 684,5	-	303,987	-	114 253	-
Nord	8 926	5 285	174,913	197,185	101 250	41 700
Boucle du Mouhoun	5 908	7 172	272,045	256,789	123 914	135 585
Hauts-Bassins	24 818	27 728	1 033,29	811,9	3 690 922	3 441 400
Sud-Ouest	455	666	305,4	224,301	13 320	8100
Plateau-Central	4 130	-	93,74	-	138 350	-
Centre-Sud	5 285	-	126	-	146 960	-
Centre	257 918	-	5 324,371	-	10 209 017	-
Est	16 680	16 582	425,103	379,126	39 025	11 520
Centre-Est	3 335	10 435	-	-	206 220	279 800
Sahel	20 844	71 720	225,973	291,515	-	-
Centre-Nord	18 350,75	-	373,416	-	-	-
Cascades	21 601	36 287	152,4	155,7	53 050	132 000

Source : DRRAH mai 2019

La baisse de la production laitière au Sahel et au Centre-Nord s'expliquerait par la hausse des prix du SPAI et la fermeture de certains centres de collecte du lait (CCL) du fait de la dégradation de la situation sécuritaire. La baisse de la production de la viande au Sahel et au Nord serait liée à la mauvaise fréquentation des marchés du fait des restrictions de déplacement des populations.

b. Disponibilité des produits halieutiques

Les informations sur les quantités de poisson (frais et fumé) produit par régions sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous. Ces informations concernent le 1^{er} trimestre (T1) de 2019 ainsi que le mois d'avril de la même année.

Tableau 3 : Quantités de poisson frais et fumé du 1^{er} trimestre et avril 2019

Régions	Quantité (en tonne) de poissons frais produit au T1 2019	Quantité (en tonne) de poisson fumé au T1 2019	Quantité (en tonne) de poissons frais produits en avril 2019	Quantité (en tonne) de poisson fumé en avril 2019
Boucle du Mouhoun	71,17	74,52	23,49	ND
Hauts-Bassins	34,7	ND	ND	ND
Est	28,88	40,86	10,54	18,74
Centre-Est	38,22	ND	ND	ND
Plateau-Central	18,05	ND	19,52	ND
Centre	ND	ND	170,21	ND
Centre-Sud	ND	ND	96	ND
Centre-Ouest	ND	ND	0,24	0,12
Nord	11	0,9	3,65	0,3
Centre-Nord	61,03	ND	22,56	ND
Sahel	3,6	ND	5,6	ND
Sud-Ouest	ND	ND	5,77	ND
Cascades	ND	ND	7,72	ND

Source : DRRAH mai 2019

2.3. Disponibilité des pâturages, des stocks fourragers et des points d'eau

❖ Situation des pâturages et des stocks fourragers

La situation alimentaire du bétail est marquée par une faible disponibilité du pâturage sur le territoire national et de qualité moyenne à médiocre avec des disparités régionales. On note une amélioration qualitative du fourrage dans les régions du Sud-Ouest, des cascades, Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Centre-Est et de l'Est due à l'enregistrement des premières pluies. Dans la majorité des zones de ces régions, les stades dominants de développement du tapis herbacé en régénérescence, varient de

la repousse à un début de tallage, ne permettant pas encore une bonne préhension par les gros ruminants (Figures 1 et 2). Cependant, dans les régions du Centre, du Centre-sud, du plateau central, de l'Ouest, du Nord et du Sahel, les pâturages sont marqués par la dominance des sols dénudés (Figure 3), allongeant la période de soudure dans ces régions, vue l'épuisement des stocks fourragers. En effet, il est ressorti que les producteurs tentent de couvrir les besoins des animaux à partir des sources actuellement accessibles constituées par les pâturages aériens observés dans les zones pastorales, les forêts classées (Bontioli par exemple), les herbacées aux abords des bas-fonds et les compléments à base de sous-produits agro-industriels. Par ailleurs, les éleveurs ont fait ressortir une situation de régression des espaces pastoraux au profit des zones de cultures, de l'orpaillage et de la carbonisation dans les régions des cascades, de l'Est et du Centre-Est.



Figure 1: Etat Des Pâturages Dans Les régions du Sahel et Centre-Nord

❖ **Situation des points d'eau**

Au cours des trois décades du mois d'avril 2019, les conditions d'abreuvement n'ont pas toujours été favorables pour le cheptel sur le territoire national. Sur la grande majorité des parcours, l'abreuvement en eau du bétail durant cette période a été une préoccupation majeure pour les éleveurs, même dans les zones qui semblent être mieux arrosées. Cependant, il existe des disparités intra et inter-régionales. Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et du Nord, la plupart des points d'eau de surface (mares, boulis, marigots et barrages) présentait une situation variant de l'étiage au tarissement. C'est le cas par exemple des grands cours d'eau les plus connus tels que la mare de Darkoye, le lac Higa, le Beli au Sahel ; Yalگو, Tougouri qui ont atteint leur niveau de remplissage le plus bas (moins de 1/3) avec une charge animale élevée. Toutefois, dans de nombreuses zones des régions du Centre-sud,

du Sud-Ouest, des Cascades, du Centre-Sud (Zoundwéogo et Nahouri), l'activité pluviométrique observée in situ ou en amont a permis d'approvisionner les cours d'eau améliorant ainsi la disponibilité en eau d'abreuvement. Sur le plan de l'accessibilité, les difficultés sont liées à la concurrence autour des ressources en eau entre les activités d'élevage et d'autres activités telles que les cultures de contre-saison et la distance moyenne à parcourir pour accéder aux points d'eau. Par exemple, dans la région du Centre-Nord, il a été noté que les autochtones des communes de Dablo, Barsalogo et Pensa (province du Sanmatenga) ont refusé le droit d'accès à l'eau des animaux des personnes déplacées internes. Dans la région des Cascades, les seules sources d'eau accessibles au bétail sont constituées par les fleuves Léraba et Comoé et les éleveurs interrogés ont estimé une distance moyenne de 10 kilomètres à parcourir par les animaux pour accéder à l'eau. Cette situation est similaire à celle de l'année écoulée à la même période.

2.4. Disponibilité des produits forestiers non ligneux (PFNL)

Au cours du mois d'avril, les différents PFNL présents sur le marché étaient : les amandes et le beurre de karité, les graines de néré, le soubala, le kapok, le miel, le tamarin, le Zamné, les amandes de balanites, le detarium, les chenilles, etc. La disponibilité des amandes de karité était très faible sur le marché due à l'amenuisement des stocks. Pour les graines de néré, la disponibilité commence à augmenter avec l'arrivée de la nouvelle production. Notons que les lianes et les raisins ont connu leur maturité au cours du mois de mai.

2.5. Disponibilité des produits maraîchers

La performance de la production maraîchère de saison sèche est assez satisfaisante par rapport à la campagne passée. Cela pourrait s'expliquer par les augmentations des taux des emblavures d'une part et du nombre de producteurs maraîchers d'autre part soutenu par le bon niveau de remplissage des points d'eau à l'issue de la campagne agricole humide 2018/2019. La disponibilité des produits maraîchers au cours du mois d'avril 2019 est jugée assez bonne sur le marché mais comparativement au mois précédent, le niveau de disponibilité est relativement bas, signe que la production maraîchère de saison sèche tire à sa fin.

Les principaux produits disponibles sont entre autre, l'oignon (bulbe et feuilles), le chou, la tomate, le poivron, le concombre, l'aubergine, la pomme de terre, etc.

Il faut noter que plus spécifiquement pour l'oignon, une surproduction, a été enregistrée dans la région de la Boucle du Mouhoun ayant pour conséquence une baisse considérable des prix d'environ 70% au cours du mois d'avril 2019 comparativement à la même période de l'année passée. Les producteurs ont donc stocké leur production d'oignon en attendant des prix plus rémunérateurs.

Encadré 1: conclusion partielle sur les disponibilités

La disponibilité des denrées alimentaires se caractérise par un niveau des stocks paysans, commerçants et institutionnels moyen à bon de façon générale comparé à l'année passée et à une année normale; excepté les zones à risque d'insécurité élevée où l'on constate des baisses de stocks atteignant parfois 30%. Par ailleurs, ces stocks sont soutenus par l'ouverture des 150 points de vente de céréales à prix subventionné et la production de la campagne sèche.

Quant à la disponibilité du pâturage et des stocks fourragers, elle est faible sur l'ensemble du territoire national et de qualité moyenne à médiocre avec des disparités régionales. Cette situation est conjuguée par un abreuvement en eau du bétail qui demeure préoccupant malgré le début de l'activité pluviométrique dans certaines localités.

3. Accessibilité

3.1. Approvisionnements des marchés

3.1.1. Approvisionnements des marchés agricoles

❖ Offre

Sur la plupart des marchés des produits agricoles, une bonne disponibilité est observée. L'offre céréalière en particulier est bonne avec un approvisionnement qui se fait en grande partie par les commerçants. Ces derniers (grossistes et détaillants) détiennent toujours des stocks assez importants à cette période. L'offre est jugée supérieure à celle de l'année passée à la même période et à une année normale. Cette situation serait imputable aux bonnes performances de la campagne agricole 2018/2019. En plus de cela, dans les régions du Sahel et du Nord, les interventions humanitaires en faveur des

ménages vulnérables (PDI ou pas) et les points de vente des céréales à prix subventionnés de la SONAGESS renforcent l'offre des marchés.

❖ **Demande**

La demande céréalière quant à elle, est faible comparativement à l'année passée et celle d'une année normale. Cette baisse est jugée importante par rapport à ce qui est habituellement observée à la même période. Cela s'expliquerait par la bonne production de la campagne agricole écoulée dans la sous-région qui a entraîné une baisse des flux sortants de céréales. Les stocks ménages étant également à un bon niveau, les ménages dépendent peu du marché pour leurs besoins alimentaires. En outre, la situation sécuritaire réduit les flux internes des zones de production (régions de la Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Cascades) vers les régions du Nord et du Sahel.

3.1.2. Approvisionnement des marchés à bétail

❖ **Offre du bétail**

L'offre des animaux sur l'ensemble des marchés visités ont connu des variations en fonction des localités et par type d'espèces. D'une manière générale, elle se présente comme suit par région :

Régions du Centre-Nord et du Sahel : L'offre du bétail sur les marchés de références n'ont pas connu une perturbation majeure en dépit de l'insécurité qui règne dans ces deux régions. Cependant, les marchés de collecte burkinabè situés dans la bande frontalière (Petegoli, Nassoumbou, Bouro, Lasso, Bougué, Bélhédé) sont fermés. Pour ce faire, les ménages éleveurs conduisent directement leurs animaux au marché de Djibo. Aussi, autres collecteurs usent des stratégies pour rejoindre certains marchés de collecte à l'intérieur de la frontière malienne (Boulékéssi, Oumbori, Boni) pour approvisionner le marché de Djibo.

- Sur le marché de Dori, l'offre des bovins a connu une hausse de (4%) par rapport à la moyenne des deux derniers mois (mars et avril) du fait de l'arrivée des bovins de l'Oudalan.
- Du reste, il est constaté une présentation dominante des vieilles vaches sur les marchés sahéliens (Djibo, Gorom-Gorom et Dori) car elles ne peuvent résister à la soudure.
- Sur le marché de Kaya, l'offre des bovins est dominée par des taureaux embouchés.

Quant aux petits ruminants, l'offre est globalement en baisse de 5% par rapport à la moyenne annuelle et similaire à la moyenne quinquennale à la même période. Il est constaté la présence des petits ruminants en provenance du Niger sur les marchés de Dori et de Kaya.

Régions du Centre-Ouest, du Nord et l'Est : l'offre des animaux est en baisse comparativement à la même période de l'année passée du fait de la dégradation de la situation sécuritaire et le départ en transhumance.

Régions du Sud-Ouest et des Cascades : les effectifs de bétail présentés sur les marchés du Sud-Ouest sont stables, par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant, ils sont en nette augmentation, par rapport au mois précédent, avec l'arrivée des troupeaux transhumants.

Régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts- Bassins : une stabilité de l'offre des bovins par rapport au mois précédent est observée sur le marché de l'abattoir de Bobo contre une hausse de 27% sur le marché de Bena. En revanche, l'offre des caprins indique une hausse par rapport au mois précédent de 41% et de 76% respectivement sur les marchés de l'abattoir de Bobo et de Bena. Cette situation s'expliquerait par le fait que les petits ruminants constituent la principale source de revenus pour l'acquisition de vivres et d'intrants agricoles.

Régions du Centre Sud, du plateau Central, du Centre-Est et du Centre : l'offre des animaux est similaire au mois d'avril 2018.

❖ Demande

Quoique toujours inférieure à l'offre sur tous les marchés visités, les taux de vente varient d'un marché à l'autre et en fonction des espèces. En effet sur le marché de Djibo, il est satisfaisant (88% pour les bovins, 89% pour les ovins et 97% pour les caprins). Par contre il est passable sur les marchés de Kaya excepté celui des caprins (67% pour les bovins, 69% pour les ovins et 86% pour les caprins), de Dori (74% pour les bovins, 70% pour les ovins et 71% pour les caprins) et de Gorom-Gorom (59% pour les bovins, 69% pour les ovins et 68% pour les caprins). La présence des acheteurs étrangers (ghanéens et togolais) est observée sur les marchés visités mais leur nombre a diminué sur les marchés du Sahel par rapport à la normale.

Sur la plupart des marchés de référence, la demande en bovins est restée stable excepté celle des taurillons du fait de leur utilisation dans la culture attelée.

3.2. Niveaux et variations des prix

3.2.1. Marchés de produits agricoles

❖ Niveaux des prix

L'offre supérieure à la demande a entraîné une bonne accessibilité des céréales sur les marchés. Le niveau des prix est jugé bas pour la période par les acteurs.

Au cours du mois d'avril 2019, le prix du maïs était compris entre 80 FCFA et 210 FCFA le kg selon les régions. Ceux du mil se négociaient entre 120 FCFA et 280 FCFA le kg et du sorgho entre 100 FCFA et 225 FCFA le kg.

De façon spécifique, les prix des céréales les plus élevés se retrouvent sur les marchés Nord et du Sahel. Il ressort également des prix élevés dans la région du Sud-Ouest dus à l'activité d'orpaillage dans la région.

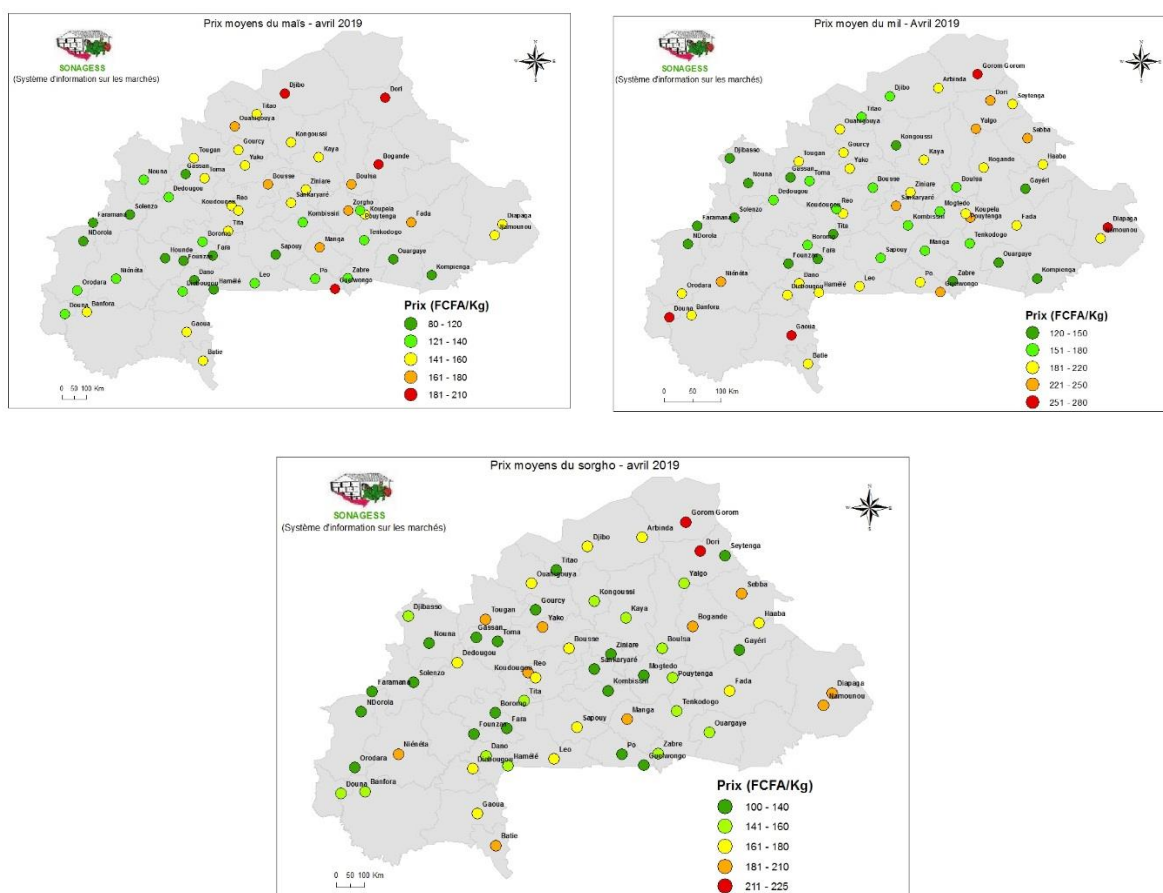


Figure 2 : Cartes des niveaux des prix des céréales

❖ Variation des prix des céréales

Sur les marchés de collecte, les prix moyens d'avril 2019 se situaient à 127 FCFA/Kg pour le maïs tandis que sur les marchés de détail, les moyennes des prix d'avril 2019 se négociaient à 153 FCFA/Kg. L'évolution des prix du maïs est présentée comme suit :

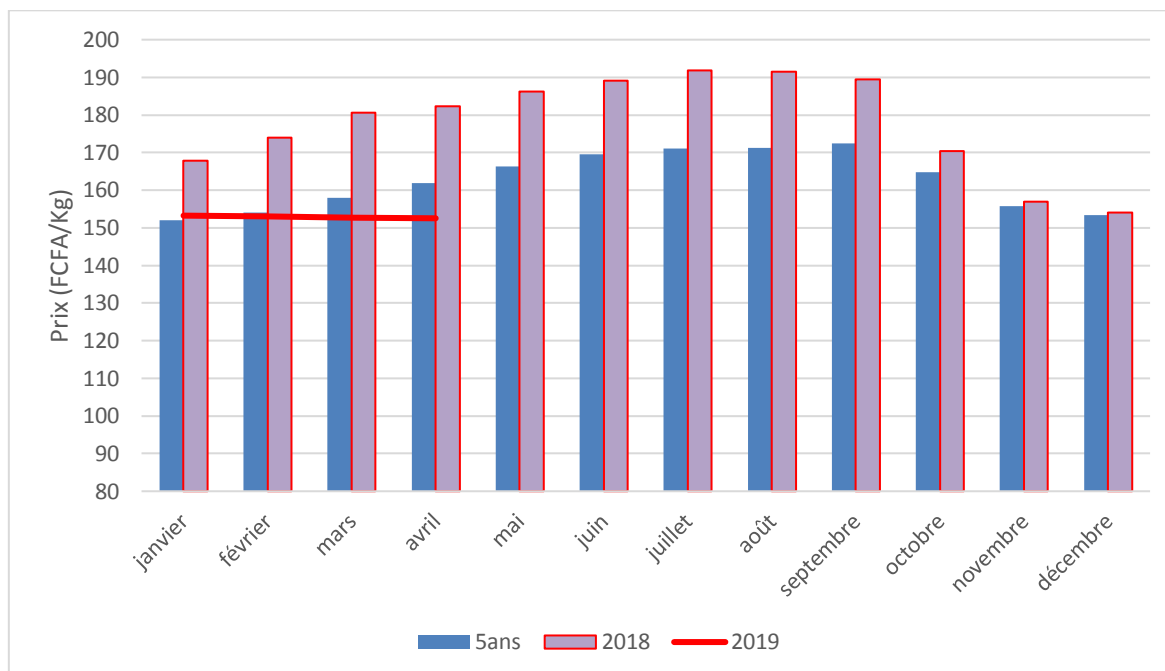


Figure 3 : Variation des prix du maïs

Une baisse des prix du maïs a été observée sur l'ensemble des marchés comparativement aux périodes antérieures. Les prix à la collecte ont connu des baisses de 21% par rapport au mois d'avril 2018 et 9% par rapport à la moyenne quinquennale. Pour les prix au détail, des baisses de 16% et 6% ont été enregistrées respectivement par rapport à avril 2018 et à la moyenne des cinq dernières années.

Concernant le mil, les prix moyens d'avril 2019 se situaient à 172 FCFA pour le mil sur les marchés de collecte alors que les moyennes des prix d'avril 2019 se négociaient à 197 FCFA/kg sur les marchés de détail. Les variations des prix du mil sont illustrées par la figure ci-dessous :

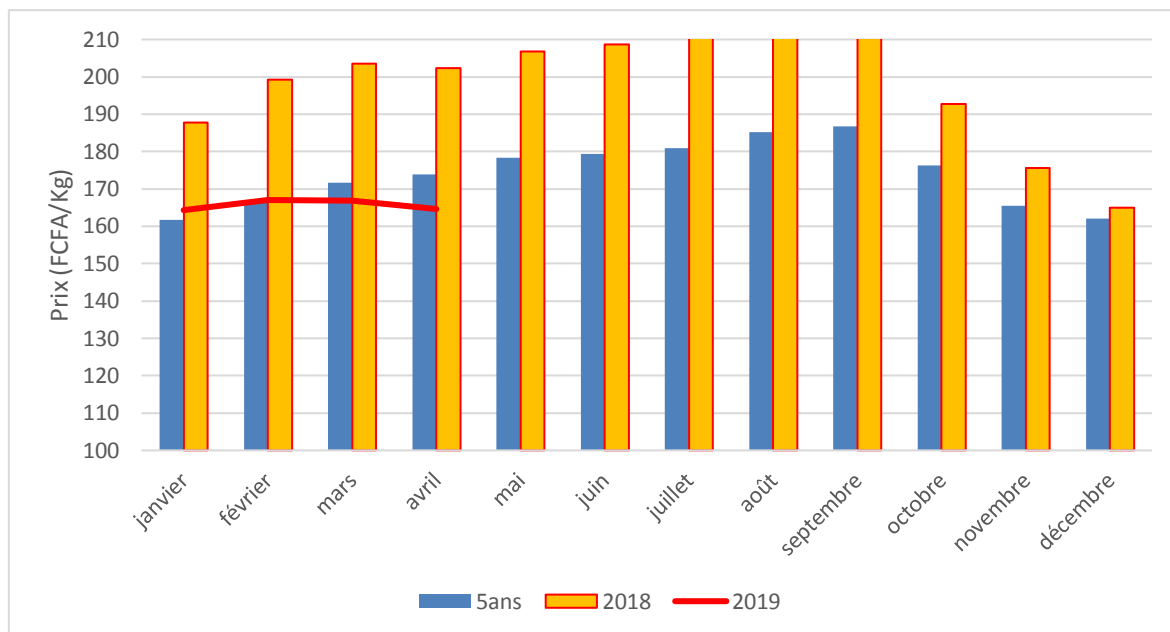


Figure 4 : Variation des prix du mil

Les prix du mil ont également connu des baisses : sur les marchés de collecte, ces baisses sont de 25% par rapport au même mois de l'année passée, et de 9% par rapport à la moyenne quinquennale ; sur les marchés de détail, ces baisses sont de 21% comparée à avril 2018 et de 5% comparée la moyenne quinquennale.

Par rapport au sorgho, les prix moyens d'avril 2019 sur les marchés de collecte étaient à 140 FCFA le kg pour le sorgho tandis que les moyennes des prix d'avril 2019 se négociaient à 165 FCFA/Kg. Le niveau des prix du sorgho se présente comme suit :



Figure 5 : Variation des prix du sorgho

Les variations du sorgho sur les marchés de collecte sont de l'ordre de -27% par rapport au mois d'avril 2018 et de -11% par rapport à la moyenne des cinq ans. Pour les prix au détail, les variations sont de -19% et -5% respectivement par rapport au mois d'avril de l'année précédente et par rapport à la moyenne quinquennale.

❖ Variation des prix des produits de rente

Concernant les produits de rente, il faut dire que les prix de la noix de cajou ont connu de forte baisse cette année. Le kilogramme est passé de 700 FCFA à 250 FCFA. Cette baisse serait due à une faible demande des pays importateurs (Vietnam et Inde) qui détiennent toujours d'importants stocks de l'année précédente d'une part et de l'augmentation de l'offre des autres pays producteurs de la sous-région (Ghana, Benin, Côte d'Ivoire) d'autre part.

Pour le niébé, les prix moyens du mois d'avril sont restés similaires à ceux du mois précédent sauf un cas de baisse de 19% qui a été enregistré à Kaya et des cas de hausse de 15% et de 10% observées respectivement sur les marchés de Bogandé et de Koupéla. Comparativement à la même période de l'an passé, ces prix ont connu une baisse sur la quasi-totalité des marchés. Les plus fortes baisses sont constatées sur les marchés de Kaya (-34%), Kongoussi (-24%), Titao (-31%) et Ouahigouya (-25%).

Les comparaisons quinquennales des prix du niébé nous donnent des stabilités et des baisses modérées sur certains marchés.

Ces baisses de prix pourraient s'expliquer d'une part par la bonne production de la campagne écoulee et d'autre part par la situation sécuritaire et la fermeture des sites aurifères qui ont contribué à baisser la demande.

Globalement, le prix du sésame a connu une hausse par rapport à l'année écoulee à cause de la hausse de la demande extérieure excepté les zones soumises à l'insécurité où des baisses de prix ont été enregistrées.

3.2.2. Niveau et variation des prix des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)

❖ Niveau des prix

En avril 2019, les prix moyens des principaux PFNL se présentaient comme suit :

Tableau 4 : Prix moyens des PFNL du mois d'avril 2019

Produits	ULM	Prix moyens (FCFA)
Amandes de karité	Plat Yorouba	966
Beurre de karité	Plat Yorouba	3076
Graines de néré	Plat Yorouba	1144
Soumbala	Plat Yorouba	3624
Kapok	Plat Yorouba	1631
Miel	Litre	3079
Tamarin	Plat Yorouba	636
Zamné	Plat Yorouba	1734

Source : DGEVCC, mai 2019

❖ Variation des prix

Variation par rapport à mars 2019

Les prix moyens des graines de néré, du soumbala, du kapok et du miel sont restés stables. Pour les autres produits, les prix moyens ont connu une hausse respectivement de 9% pour les amandes et le beurre de karité, 15% pour le Zamné et 24% pour le tamarin. La hausse de ces prix pourrait s'expliquer par une hausse de la demande.

Variation par rapport à avril 2018

Les prix moyens des graines de néré et du kapok sont restés stables. Ceux du soumbala et du miel ont connu des baisses respectivement de 10% et 17%. Les prix moyens du Zamné, du tamarin, du beurre de karité et des amandes de karité ont connu des hausses

respectivement de 28%, 62%, 52% et 124%. La forte hausse des prix des amandes et du beurre de karité s'expliquerait par une baisse de l'offre.

Variation par rapport à la moyenne quinquennale

Comparativement à la moyenne quinquennale, les prix des graines de néré, du soubala et du miel ont baissé respectivement de 13%, 14% et 11%. Par contre, pour les autres produits, les prix ont connu une hausse variant de 16% à 117%. La plus forte hausse a été observée au niveau des amandes de karité. Cette hausse serait due à leur très faible disponibilité sur le marché.

Le graphique ci-dessous donne le niveau des prix moyens des principaux PFNL sur les différentes périodes.

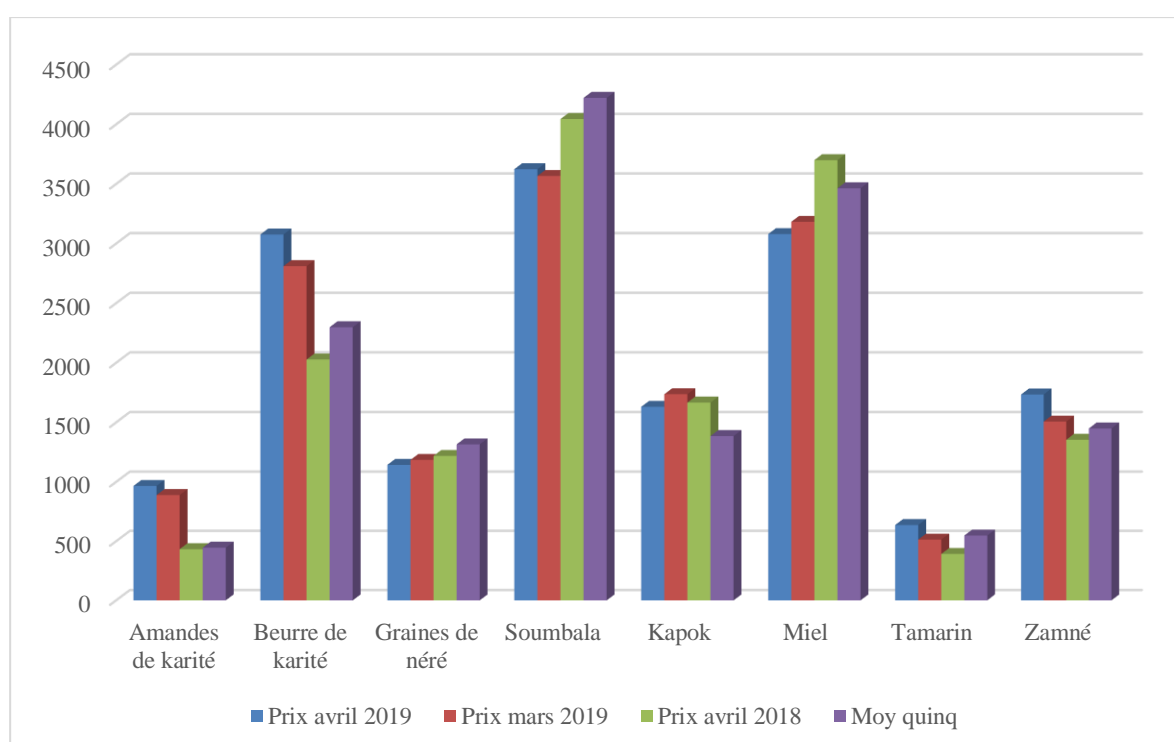


Figure 6 : situation comparée des prix moyens des PFNL

3.2.3. Niveau et variations des prix des produits maraîchers

❖ Niveau des prix

En cette période où la campagne maraîchère semble terminée, les produits maraichers sont peu disponibles sur les marchés et se raréfient avec le temps. Comparativement aux mois précédents, les prix sont jugés élevés. En effet, au Centre-Nord par exemple, les prix de la tomate et de l'aubergine locale ont connu des hausses respectives de 18% et de 20% sur le sac de 50 kg par rapport au mois précédent. Par rapport à la même période de l'année passée, les prix des produits maraîchers par contre ont connu des baisses, excepté ceux de l'aubergine violette qui ont connu une hausse de 12% sur le

marché de Dédougou. Ces baisses de prix s'expliqueraient par l'augmentation des superficies de production qui ont engendré un surplus de production et à la faible demande.

Cependant, dans les régions du Sahel et du Centre-Nord, les prix sont meilleurs comparativement à la même période de l'an passé : Cela pourrait être dû à la présence des principaux acheteurs que sont les Ghanéens, les Togolais, mais aussi des ressortissants de la région du Centre-Est (province du Boulgou) qui achètent pour acheminer vers leurs clients de l'extérieur.

3.2.4. Niveau et variation des prix du bétail

❖ Prix du taureau

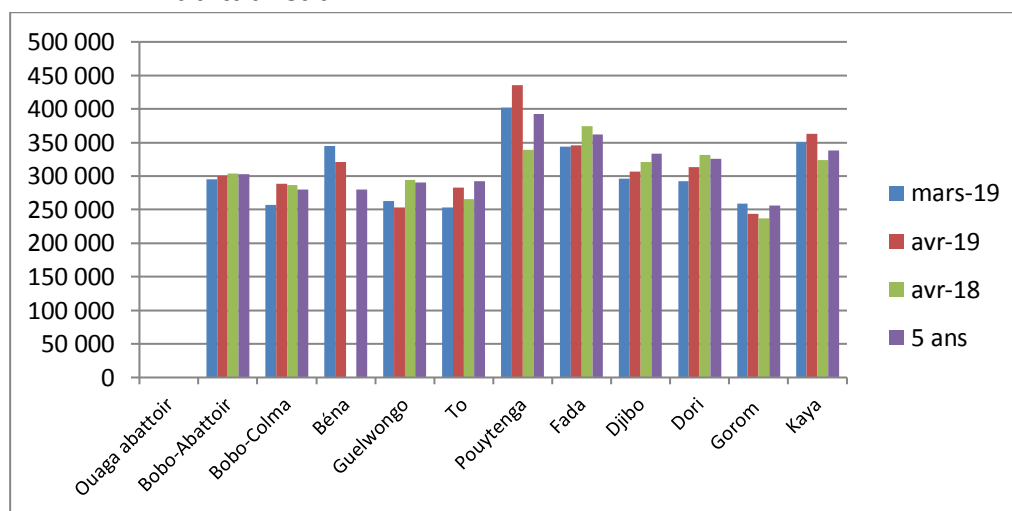


Figure 7 : Prix du taureau

Les prix moyens du bétail sur les marchés suivis au cours du mois d'avril 2019 dégagent une tendance à la hausse sur la plupart des marchés, comparativement au mois précédent. Ainsi, les prix du taureau ont évolué en hausse allant de 2% à 12% sur les marchés de Pouytenga, Bobo Colma, To, Ouaga-abattoir, Youba, Djibo, Dori et Kaya. Par contre ces prix sont restés stables sur les marchés de Bobo abattoir et de Fada et en baisse de 4%, 6% et 7% respectivement sur le marché de Guelwongo, de Gorom et de Bena.

Comparé à la même période de l'année passée, le prix du taureau est en hausse de 3% à Gorom, 12% à Kaya et 28% à Pouytenga. On note une stabilité de prix sur les marchés de Bobo abattoir, Colma, Youba, et de To. Des variations en baisse de 4 à 13% sont enregistrées sur les marchés de Djibo, Dori, Fada et Guelwongo.

Par rapport à la moyenne quinquennale, les prix sont en baisse sur la plupart des marchés. Seuls les marchés Pouytenga et Bena ont enregistré des hausses de prix de 10% et 14% respectivement.

❖ Prix du bélier

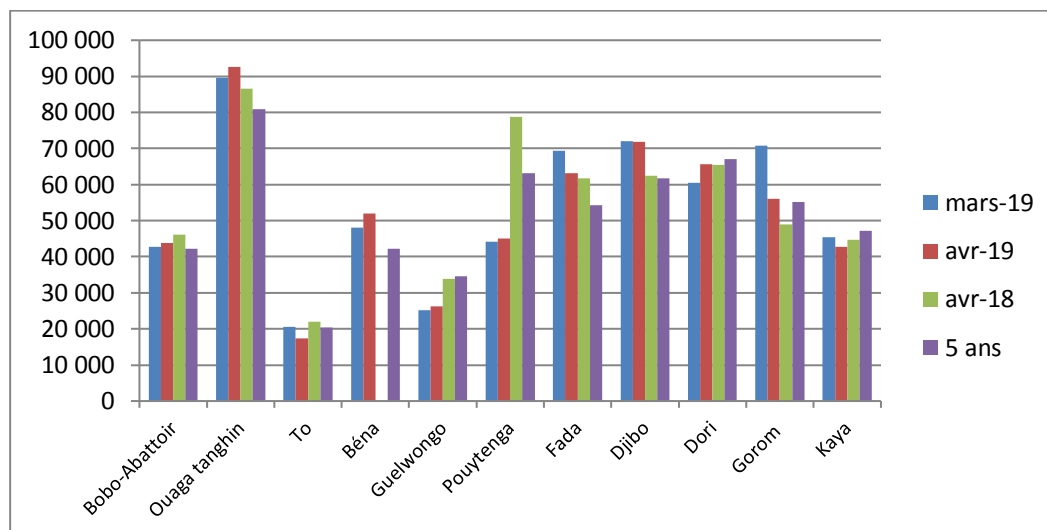


Figure 8 : Prix du bélier

Les prix du bélier sur les marchés à bétail au cours du mois d'avril ont varié en hausse allant de 2 à 8% sur les marchés de Bobo abattoir, Pouytenga, To, Ouaga Tanghin, Youba, Dori et Bena par rapport au mois précédent. Ces prix ont connu des baisses de 6%, 8%, et 21% respectivement sur les marchés de Kaya, Fada et Gorom.

Comparé à la même période de l'année passée, les prix sont restés stables sur le marché de Dori. Des variations en hausse allant de 2% à 15% sont enregistrées sur les marchés de Fada, Ouaga Tanghin, Djibo et Gorom contre une baisse de 4% à 21% sur les marchés de Kaya, Bobo abattoir, To, et Pouytenga.

Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les prix sont en hausses sur la plupart des marchés. Des baisses de prix allant de 3% à 28% sont enregistrées sur les marchés de Dori, Kaya, To, et Pouytenga.

❖ Prix du bouc

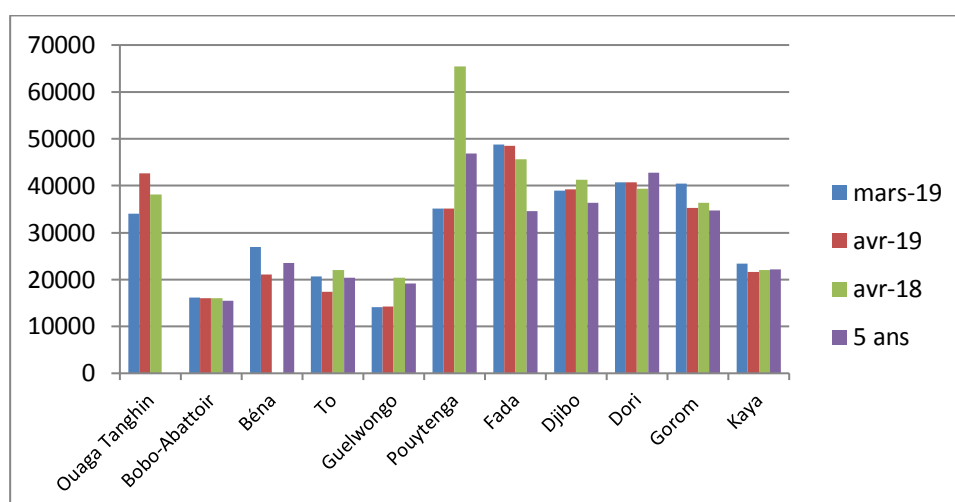


Figure 9: Prix du bouc

Les prix du bouc ont connu une baisse allant de 2 à 21% par rapport au mois précédent sur la plupart des marchés. Seuls les marchés de Djibo et de Dori ont enregistré une stabilité de prix. Cette situation s'explique par la hausse de l'offre de cette espèce en cette période de soudure.

Par rapport à la même période de l'année passée, les prix affichent une hausse de 2%, 3% et 6% sur les marchés de Bobo abattoir, Dori, et Fada contre une baisse de 2% à 21% sur les marchés de Kaya, Gorom, Djibo, To et Fada.

Comparé à la moyenne des cinq dernières années, des baisses de 2 à 14% sur les marchés de Kaya, Dori, Bena, Pouytenga et Youba ont été enregistrées.

❖ Prix de la volaille

Les prix moyens de la volaille au cours du mois d'avril 2019 affichent une baisse de 3%, 6% et 8% sur les marchés de Garango, Fada et Kaya pour les poules par rapport au mois précédent. Ils sont restés stables sur les marchés de Yilou, Youba, To et Djibo et en hausse de 5% à Guelwongo. Les prix des pintades ont connu la même tendance en hausse allant de 2% à 15% sur les marchés de To, Kaya, Fada et Yilou. Comparé à la même période de l'année passée, les prix sont en hausses sur la plupart des marchés pour les deux espèces.

Les mêmes tendances sont observées par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

❖ Situation des SPAI

Du fait de la dégradation du pâturage naturel et de l'épuisement des stocks fourragers, les éleveurs font recours aux SPAI. Mais, le MRAH n'a pas approvisionné les magasins au niveau des régions. Les stocks commerçants sont plus ou moins disponibles, mais les prix sont jugés inaccessibles par les éleveurs. Le prix des SPAI varie d'une région à une autre allant de 7500 FCFA dans la Boucle du Mouhoun à 9000 FCFA au Nord et dans les Hauts-Bassins pour le tourteau de coton de 50 kg, et de 5000 FCFA au Sud-Ouest à 9 000 FCFA au Sahel pour le tourteau de coton en vrac de 50 kg.

Tableau 5 : situation des prix des SPAI dans les différentes régions

Régions	Type da SPAI poids en kg	Prix en avril 2019
Boucle du Mouhoun	-Tourteau de coton de 50	7 500
	-Graine de coton de 60	6 500
	-Tourteau de coton de 35	5 000
Hauts-Bassins	-Tourteau de coton de 50	9 000
	-Tourteau korogho	7 500
	-Graine de coton	5 000
Sud-Ouest	- tourteaux coton en vrac de 50	5 000
Centre	-Tourteaux de coton en vrac de 50	6 500
	-Tourteaux de coton granulé de 50	9 500
	- Aliment CITEC de 50	8 500
	- Aliment bétail SOFAB	12 500
	- Drèche de BRAKINA frais	2 000
Centre-Ouest	-Tourteau de coton de 50	13 000
	-Graine de coton de 50	9 500
Nord	-Tourteau de coton de 50	10 000
Centre-Est	-Tourteau de coton de 50	9 000
Centre-Nord	-Tourteaux de coton en vrac de 50	8 000
Sahel	-Tourteaux de coton en vrac de 50	9 000
Est	-Tourteau de coton de 50	10 000

Source : DRRAH mai 2019

3.3. Termes de l'échange bétail/céréales

Avec la bonne disponibilité céréalière liée aux récoltes, les termes de l'échange pratiqué sur les différents marchés sont en faveur de l'éleveur. La vente d'un bouc ou d'un bélier permet d'acquérir au moins un sac de maïs, du sorgho ou du mil selon les localités. Le tableau-ci-dessous donne les détails par marché.

Tableau 6 : Situation des termes de l'échange

Marchés	Espèces	Céréales	Mars 2019	Avril 2019	Avril 2018
Ouaga Tanghin	Bouc mossi	Maïs	2	3	1,8

Bobo-Abattoir	Bélier	Mais	3	3,15	2,71
Bena	Bouc mossi	Sorgho	1,60	1,28	1
To	Bouc mossi	Sorgho	2	2,27	0,86
Guelwongo	Bouc mossi	Mais	0,83	0,7	1
Pouytenga	Bouc mossi	Mais	2,6	2,4	2,8
Fada	Bouc mossi	Mais	2,8	2,8	2,4
Djibo	Bouc Sahélien	Mil	2	2,2	2,8
Dori	Bouc Sahélien	Mil	1,6	1,6	1,3
Gorom	Bouc Sahélien	Mil	1,6	1,2	1,2
Kaya	Bouc Sahélien	Mil	1	1,3	1,4

Encadré 2: conclusion partielle sur l'accessibilité

L'accessibilité des ménages en céréales est jugée bonne car les bonnes performances de la campagne agricole passée impactent l'offre qui est supérieure à la normale sur la plupart des marchés. L'approvisionnement est assuré en majorité par les commerçants. A cela s'ajoute les interventions humanitaires et les ventes à prix subventionné qui régule les prix sur les marchés. En plus, la demande céréalière en cette période est faible en raison de l'existence des stocks ménages et les prix sont en baisse sur les marchés.

Les revenus tirés de la vente des produits de rente (niébé et noix de cajou) et de l'orpillage seraient en baisse car les prix ont connu une baisse ainsi que la demande. De même, les sites aurifères des zones d'insécurité ont été fermés.

Par contre, la majorité des PFNL ont des prix qui sont en hausse allant jusqu'à 117% pour les amandes de karité.

Par ailleurs, la situation sécuritaire perturbe peu l'approvisionnement des marchés à bétail et sur la plupart des marchés de référence, la demande en bovins est restée stable excepté celle des taurillons. Les prix du bétail ont augmenté comparativement au mois précédent sur la plupart des marchés et les termes de l'échange bétail/céréale sont en faveur des éleveurs sauf à Guelwongo, à Kaya et à Gorom.

4. Stratégies d'adaptation développées par les ménages

4.1. Comportement alimentaire et sources de revenus

Avec une campagne agropastorale 2018/2019 jugée satisfaisante, certains ménages n'adoptent pas de stratégies en cette période de l'année. C'est le cas de bon nombre de ménages dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Est, du Centre et une partie de l'Est. Globalement pour toutes les régions, les

ménages n'ont pas recours à des stratégies alimentaires inhabituelles telles que la consommation d'aliments d'exception ou le déstockage abusif de leurs moyens d'existence. Pour les ménages adoptant des stratégies, il s'agit soit de diminuer les dépenses, soit d'augmenter les revenus, mais à des degrés moins importants que la normale ou à la même période de l'année passée. Parmi la panoplie de stratégies existant, on peut dénombrer principalement :

- la consommation et/ou vente des produits maraîchers : avec la bonne production constatée cette année, les revenus issus du maraîchage sont en hausse comparativement à l'an passé (allant de 20 à 50% dans certaines localités) ;
- l'orpaillage : les revenus sont en baisse par rapport aux années passées, surtout pour les zones soumises à l'insécurité. En effet, il a été décidé la fermeture de tous les sites d'orpaillage dans le Sahel, ce qui réduit considérablement les revenus des ménages qui s'adonnaient à cette activité.
- la vente d'animaux ou de produit d'élevage (lait, viande, peau) : le pic des ventes n'est toutefois pas atteint ;
- le travail journalier (aide maçon, mécanique, apprenti chauffeur, etc.) ;
- l'assistance alimentaire et/ou financière des parents résidant dans d'autres localités du pays ou à l'étranger (surtout dans les régions du Sud-Ouest et Centre-Ouest) ;
- l'utilisation (vente et consommation) des produits forestiers ligneux et non ligneux ;
- la consommation et/ou vente des fruits (mangues, papayes, tangelos, goyaves, etc).

4.2. Mouvements de populations

Pour la première fois de son histoire, le pays connaît des déplacements internes massifs. A la date du 17 mai 2019, plus de 170 000 personnes déplacées internes se sont installées dans les régions du Centre, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel.

Cette situation bouleverse considérablement les moyens de subsistance et le mode de vie des communautés. Il faut signaler que le nombre de personnes déplacées est en hausse continue.

Il faut noter également des mouvements de populations dans la région des Cascades. En début avril 2019, le déguerpissement des populations résidents (ivoiriens et burkinabé

résidents) dans la forêt classée de Tango-Tango en Côte d'Ivoire a occasionné l'arrivée de 504 ménages (5 845 personnes) dans cette région. Les caractéristiques des personnes déguerpies font état de 1157 femmes dont 156 enceintes, 629 hommes adultes, 1 836 filles dont 536 scolarisées et 2 122 garçons dont 657 scolarisés.

4.3. État des transhumances et des conflits

La plupart des régions ont enregistré des dégâts de champs, mais ont été réglés à l'amiable. Au cours du mois d'avril 2019, des mouvements de transhumance interne et transfrontalière ont été observés. Leur début est jugé normal dans l'ensemble du pays sauf dans certaines localités du Plateau-Central où ce début est jugé tardif. Les amplitudes varient d'une région à une autre. En ce qui concerne la transhumance interne, 12 702 têtes d'animaux se sont déplacées des régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Ouest et du Plateau Central vers les régions du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Sud-Ouest et des Cascades. L'effectif global du bétail en transhumance transfrontalière est estimé à 58 253 têtes. Les principales destinations par ordre d'importance sont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo.

Par ailleurs, les principales causes de ces mouvements sont d'une part les difficultés d'abreuvement et d'alimentation que rencontre le bétail en cette période, et d'autre part la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays. Cette situation sécuritaire conduit également à une modification des itinéraires des transhumances dans certaines régions comme l'Est, le Sahel, et le Nord.

En terme de conflits entre agriculteurs et éleveurs, aucun cas n'a été signalé sur l'ensemble du pays. Cependant, il a été signalé que des animaux appartenant à certaines personnes dans la commune de Arbinda (Soum) et Yirgou (Sanmatenga) seraient pillés ou bloqués par des individus armés non identifiés. Les victimes seraient des laissées pour compte car jusqu'au passage de la mission aucune situation n'avait été faite.

Egalement dans la région du Plateau-Central, une situation conflictuelle relative à l'utilisation d'un puit pastoral et à l'obstruction d'une piste à bétail a été signalée dans la commune de Boudry (Ganzourgou). Des mesures ont été prises par la Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques à travers la sensibilisation des acteurs et l'implication des autorités locales pour une meilleure gestion de la situation afin de prévenir un éventuel conflit.

Encadré 3: conclusion partielle sur les stratégies d'adaptation développées

En somme, les résultats de la campagne 2018/2019 ayant été relativement satisfaisante au niveau national, aucune stratégie alimentaire inhabituelle ou quelconque stratégie inhabituelle de réajustement des dépenses et des revenus n'a été relevée pour la majorité des ménages dans l'ensemble des régions du pays à l'exception des zones connaissant une situation sécuritaire pas commode. Par ailleurs, les principales stratégies adoptées relevées sont principalement des stratégies de sortie de crise sécuritaire que traverse le pays et de sortie de conflits locaux. En effet, des mouvements de populations ont été enregistrés dans la région des cascades et cela en raison de la situation conflictuelle dans la forêt classée de tango-tango en Côte d'Ivoire. La résolution de certains conflits relevés à l'interne du pays, a été faite soit à l'amiable (suite aux dégâts de champs dans la plupart des régions du pays) ou soit par l'intervention des autorités administratives et locales (suite au conflit relatif à l'utilisation d'un puits pastoral dans le Plateau Central). Face aux difficultés d'abreuvement et d'alimentation du bétail connues en cette période et la situation sécuritaire prévalant dans le pays, une modification des itinéraires des transhumances a été notée dans certaines régions comme l'Est, le Sahel et le Nord. Aussi, si certains ménages en situation sécuritaire difficile, ont recours à des stratégies particulières pour protéger leurs moyens d'existence, dans certaines communes notamment Arbinda (Soum) et Yirgou (Sanmatenga), les populations restent impuissantes face au pillage de leurs animaux par des groupes armés non identifiés.

5. Situation sanitaire et nutritionnelle

5.1. Situation des MAM

Au cours du premier trimestre de 2019, le nombre de cas d'enfants de moins de cinq ans admis et pris en charge pour malnutrition aiguë modérée est en hausse par rapport à la même période de 2018 et par rapport au quatrième trimestre de 2018 au niveau national. La hausse est remarquable dans les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel, qui sont concernées par les appuis du PAM pour la prise en charge des MAM. Cette situation pourrait également s'expliquer par l'afflux de PDI dans ces zones du fait de la situation sécuritaire dans ces régions.

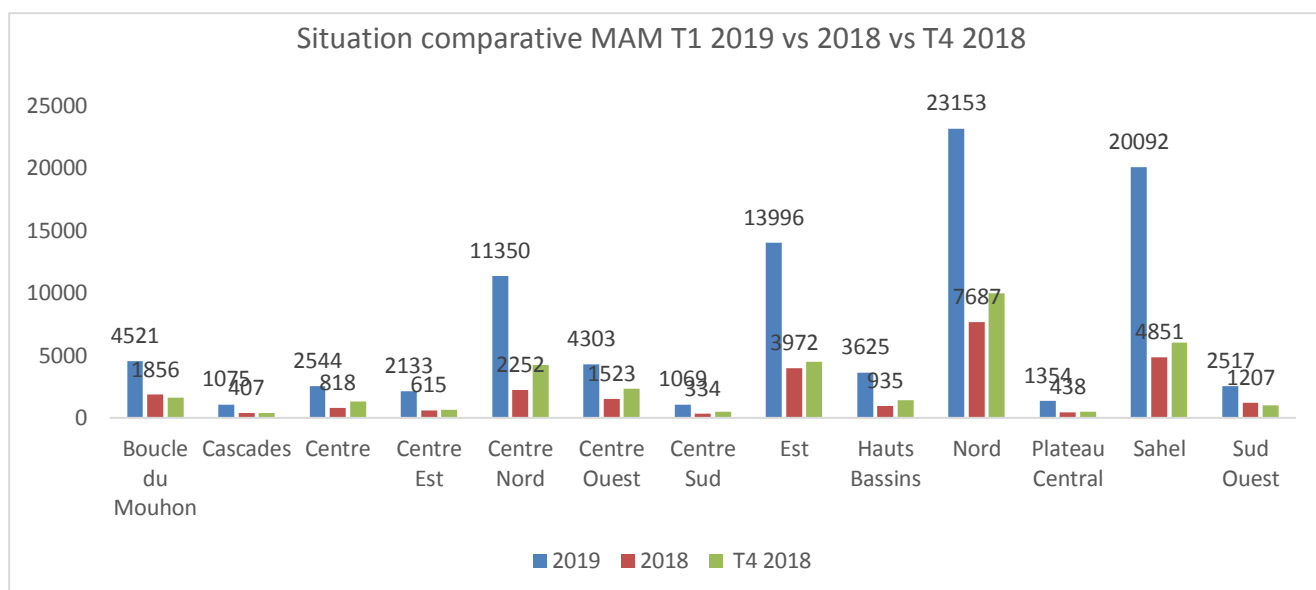


Figure 10 : Situation comparative de la prise en charge des MAM à t1-2019 vs t1-2018 vs t4-2018

5.2. Situation des MAS

Le nombre de cas de MAS admis et pris en charge dans les formations sanitaires est en hausse au cours du premier trimestre de 2019 comparativement à ceux du premier et quatrième trimestre de 2018. Les plus grands nombres de cas pris en charge ont été observés respectivement dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et des Cascades.

La situation de la prise en charge des MAS à t1 2019 est consignée dans la figure ci-dessous.

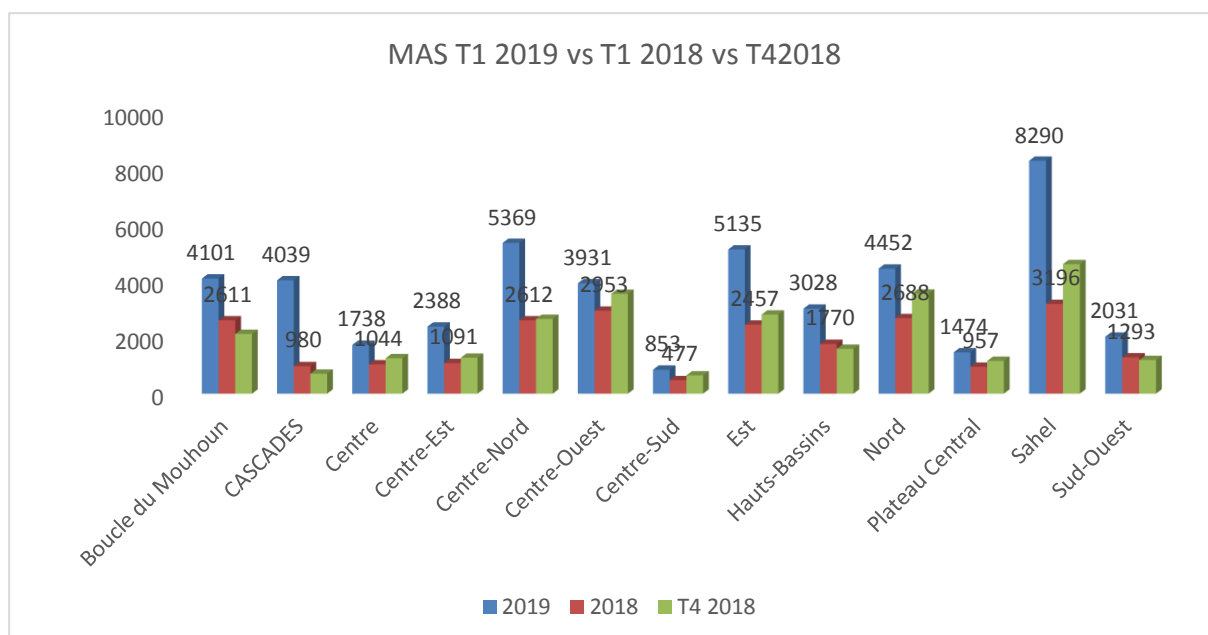


Figure 11 : Situation comparative de la prise en charge des MAS à T1-2019 vs T1-2018 vs T4-2018

De façon globale, le nombre de cas de malnutris aigus pris en charge dans les formations sanitaires est en hausse dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord. Cette situation pourrait s'expliquer par l'impact la situation sécuritaire avec notamment l'afflux des PDI. Il faut noter également que la disponibilité d'intrants de prise en charge des MAM pourrait aussi être un facteur d'incitation à l'acceptabilité de la référence. En effet, de l'avis des acteurs, l'absence d'intrants de prise en charge de la MAM expliquerait la sous notification et le refus de référence des cas de MAM dépistés dans certaines localités.

Enfin, il faut noter l'insuffisance de dépistage communautaire par les ASBC (agent de santé à base communautaire) dans certaines localités du fait du manque de motivation. En effet, certains ASBC connaîtraient des arriérés de salaire de plusieurs mois, contribuant ainsi à réduire les activités de lutte contre la malnutrition au niveau communautaire.

5.3. Situation de la prise en charge

La situation de la gestion des intrants pour le premier trimestre de 2019 n'est pas encore disponible. Cependant, de l'avis des acteurs intervenant dans la nutrition, les intrants de prise en charge des MAM (Plumpy sup) ne sont indisponibles que dans les régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord. Par contre, les intrants de prise en

charge des MAS (Plumpy Nut) sont disponibles en quantité suffisante dans les différentes régions.

5.4. Situation des cas de maladies

Le nombre de personnes admises dans les formations sanitaires pour le traitement du paludisme dans la plupart des régions était en hausse au premier trimestre de 2019 comparativement à la même période de 2018. Il était cependant en baisse comparativement au quatrième trimestre de 2018 dans les régions où les données étaient disponibles. Le nombre de cas de dengue est en baisse à T1 2019 comparativement à T1 2018 dans les régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest. La même tendance est observée pour l'anémie avec une hausse des cas dans les régions du Centre, du Centre-Nord, de l'Est et du Plateau Central. Les cas de diarrhée sont par contre en baisse à T1 2019 comparativement à la même période de 2018 de façon globale (confère tableau...).

La hausse du nombre de cas de maladies dans les formations sanitaires surtout chez les enfants pourrait s'expliquer par l'afflux des malades vers les formations sanitaires à raison de la mise en œuvre de la gratuité des soins au profit des enfants de moins de cinq ans qui incite les populations à fréquenter davantage les formations sanitaires.

5.4. Etat physique et sanitaire des animaux

La situation sanitaire du bétail est caractérisée par l'apparition des foyers suspects ou confirmés de gourme au niveau du territoire national avec des prévalences assez marquées d'une région à une autre. Cette enzootie touche l'espèce asine. Il faut noter aussi la fièvre hémorragique des lapins ayant décimé les effectifs des cuniculteurs. Il est aussi noté un tableau clinique de la fièvre aphteuse assez marqué avec une mortalité plus importante que les années précédentes chez les bovins.

- Dans les Hauts-Bassins, ce sont des suspicions de la maladie de gourme (N'Dorola, Koti) et de Newcastle (Faramana, Padema);
- Dans la Boucle du Mouhoun, les foyers suspects de la gourme ont été notifiés à (Tansila et Bondokuy), la Peste des Petits Ruminants (Tansila) et la Newcastle (Barani) ;
- Au Sud-Ouest et dans les Cascades, la gourme a été notifiée ;
- Au Centre-Ouest, la gourme a été notifiée à Tô ;

- Au Nord, la PPR a été notifiée à Yako ; de même que la clavelée dans le Lorum ;
- Au Sahel, ce sont la gourme, des foyers de pasteurelloses bovine et ovine, de PPR, d'anthrax et de MJA qui ont été notifiés ;
- Dans la région du Centre-Sud, les pathologies notifiées sont le charbon symptomatique, la pasteurellose, la PPCB, la maladie de Newcastle, la rage ;
- Dans la région du Centre-Est, on note cependant la présence de champs maudits avec 81 cas de charbon bactérien (mortalité de 100%).

En marge des prélèvements effectués, les services régionaux en charge des ressources animales et halieutiques ont pris des mesures de prophylaxie sanitaire et/ou médicale pour éteindre ces foyers. D'autres mesures complémentaires ont été entreprises à savoir l'identification du stéréotype virale de la fièvre hémorragique des lapins et des différents stéréotypes du virus de la fièvre aphteuse circulant au Burkina.

Encadré 4: conclusion partielle sur la situation sanitaire et nutritionnelle

La situation nutritionnelle au Burkina Faso reste préoccupante malgré la hausse des admissions et des prises en charge des cas de malnutrition aigüe (sévère et modérée) dans l'ensemble des régions du pays. Cette amélioration du système de veille de la situation nutritionnelle reste imputable au dynamisme des différents acteurs œuvrant à la réduction de la malnutrition dans toutes ses formes. Ceci étant, les efforts de la part des politiques et des partenaires, déjà salués, sont davantage souhaités pour endiguer ce problème transversal dont le dénouement requiert des actions multiformes et multisectorielles. Pour ce qui est de la situation des cas des maladies, la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans, a favorisé la fréquentation des formations de santé par les populations.

Quant à la situation zoo-sanitaire jugé sous contrôle en dépit des cas d'épizooties relevés, des mesures sont prises par les services régionaux en charge des ressources animales et halieutiques pour éteindre les foyers et identifier les stéréotypes viraux notamment de la fièvre hémorragique des lapins et de la fièvre aphteuse circulant au Burkina.

6. Situation des catastrophes et interventions humanitaires

6.1. Situation des catastrophes

Quelques cas de catastrophes ont été signalés. Ainsi, dans la région du Plateau Central, quatre (04) greniers d'un producteur de Mogtêdo ont, au cours du mois d'avril 2019, été détruits par un feu et entraîné une perte de toute la production. Le contenu des greniers selon la Zone d'Appui Technique (ZAT) se compose comme suit :

- 2 greniers de sorgho rouge : 60 charretées
- 1 grenier de sorgho blanc : 30 charretées
- 1 grenier de maïs : 27 charretées

6.2. Situation des interventions

Plusieurs interventions humanitaires ont été menées par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers au profit des ménages vulnérables dans le domaine de l'assistance alimentaire mais aussi de la protection de leurs moyens d'existence pendant la période de janvier à mai 2019.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, Terre des hommes et PROMIRIAN (Projet Multisectoriel Intégré de Réduction de la Vulnérabilité des ménages pauvres et très pauvres dans les zones septentrionales de la Boucle du Mouhoun) ont été les acteurs principaux ayant intervenu et dans la région des Hauts-Bassins, c'est le Conseil Régional agricole (CUMA).

La région du Centre-Sud ne compte pas assez de partenaires qui interviennent directement dans le domaine de la sécurité alimentaire tout comme le Centre et le Plateau Central. Cependant, des actions d'aide humanitaire ont été réalisées par l'Etat et certains partenaires comme la distribution gratuite de vivres, la vente de vivres à prix social, le cash inconditionnel, le cash for work, par le P1P2RS, la DRFSNFAH, les municipalités et l'OCADES Manga.

Dans les régions du Sahel et du Centre-Nord, les acteurs sont l'Etat à travers le PRRIA, le CONASUR et la SONAGESS. Les partenaires ayant intervenu pendant cette période sont l'OCADES, VSF-B, le PAM et ses partenaires de mise en œuvre, NEERTAMBA et Plan Burkina,

Dans la région du Nord et du Centre-Ouest, l'Etat a intervenu à travers le CONASUR et le Projet Filets Sociaux « BURKIN-NAONG-SA YA.

Les interventions des partenaires ont été réalisées par l'ONG ASMADE, le PAM, Help, TDH, la FAO et l'UNICEF.

Les actions des acteurs humanitaires dans la région du Centre-Est ont intervenu sur plusieurs domaines de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit de Plan Burkina, l'ADECCOL Koupéla, Projet Filet Sociaux, la SONAGESS, la DRFFSNAH, le PADEL-B et PRAPS, le PAPSA.

La région de l'Est a enregistré des interventions de partenaires dans les domaines de l'assistance alimentaire et la nutrition. Ce sont le PAM, l'OCADES Fada, TIN TUA, le PADEL-B et le PRAPS.

Dans la région du Sud-Ouest et des Cascades, on a noté la DRFSNFAH et la Croix Rouge.

7. Situation spécifique dans les zones à risque

De façon générale, la situation alimentaire des ménages dans les zones à risque d'insécurité alimentaire est jugée passable, et satisfaisante par rapport à la même période de l'année passée. Les deux repas journaliers sont assurés dans la plupart des ménages. Toutefois, elle est caractérisée par une diminution voire un épuisement des stocks paysans. Elle est également affectée par l'insécurité dans certaines localités du Sahel et du Centre-Nord.

Malgré les bonnes performances de la campagne 2018/2019, en cette période qui précède la soudure, les ménages vulnérables éprouvent quelques difficultés ; mais à des degrés moindres par rapport à l'an passé. On peut citer les communes à risque de la province de la Komondjari dans la région de l'Est, les communes de Sanaba (Banwa), Di (Sourou) et Yé (Nayala) dans la Boucle du Mouhoun, les communes de Zam, Kogho et Meguet (Ganzourgou), Toeghin (Kourwéogo) et Nagréongo (Oubritenga) dans le Plateau-Central, la commune de Batié (Noumbiel) dans le Sud-Ouest. Dans la commune de Solhan (Yagha) au Sahel, bon nombre de ménages pratiquant fortement l'orpaillage, sont frappés par la fermeture des sites dans la région. Comme à l'accoutumée, les ménages les plus vulnérables ont recours au marché, même si la demande reste largement en deçà du niveau de la même période de l'année passée à cause des interventions humanitaires et de l'ouverture des points de vente de céréales de la SONAGESS. A noter que l'accessibilité des ménages aux denrées de base est meilleure par rapport à l'année dernière à la même période au regard du niveau bas des prix.

Il en est de même pour les ménages les plus vulnérables dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est et du Nord. La disponibilité sur les marchés est jugée passable dans ces zones. Certaines communes des zones fortement soumises à l'insécurité n'ont plus de marchés, notamment dans le Soum au Sahel, où hormis Djibo, Pobé-Mengao et Kelbo il est formellement interdit aux commerçants d'approvisionner en vivres les marchés de toutes les autres communes, surtout celles frontalières avec le Mali. Dans les zones instables non soumises à cette restriction, il y a des baisses des stocks commerçants atteignant parfois 30% (Dablo, Pensa, Namissiguima, Bourzanga, Yirgou, Kongoussi, etc. au Centre-Nord). De plus, l'accessibilité reste assez limitée pour certains marchés, car les camions des commerçants grossistes n'arrivent plus à desservir certaines zones à cause des menaces djihadistes (camions détournés, risques d'exécution de chauffeurs, ...). C'est le cas des communes de la partie nord de la région du Centre-Nord ; de même qu'Arbinda où la situation alimentaire s'est nettement détériorée en raison du conflit inter-communautaire (cette situation s'est étendue à Gorgadji dans le Séno).

Fort heureusement, les points de vente de céréales à prix subventionné de la SONAGESS sont fonctionnels. Pour les populations vulnérables et en particulier les déplacés internes, celles-ci bénéficient de l'accompagnement des parents, de l'Etat et des humanitaires. Mais ces actions (interventions humanitaires, vente à prix social, etc.) restent limitées dans les communes fortement soumises à l'insécurité dans les régions du Sahel, du Centre-Nord et de la partie nord de la région du Nord. Mais l'espoir est permis en vue d'une probable accalmie liée aux opérations militaires dans ces régions ("N'Dofou", Otapuanou).

8. Perspectives alimentaires

Les marchés agricoles, pour les mois à venir, seront bien approvisionnés. L'offre sera toujours importante car un déstockage pourrait s'effectuer au niveau producteur pour l'achat d'intrants agricoles mais aussi si la saison agricole s'installe convenablement.

Les prix pourraient évoluer en stabilité ou en légère hausse jusqu'au mois d'août. Cependant, selon les acteurs et au regard de la bonne disponibilité des stocks, les prix n'atteindront pas ceux de l'année passée à la même période.

En ce qui concerne les PFNL, il peut y avoir:

- ✓ une baisse de l'offre du tamarin, du kapok et du Zamné, ce qui aura pour conséquence une hausse des prix ;

- ✓ une hausse de l'offre des graines de néré avec la mise en marché de la nouvelle production, ce qui aura pour incidence une baisse des prix.

Sur le plan pastoral, la situation alimentaire du bétail connaîtra une amélioration les mois à venir avec l'installation de la saison pluvieuse et les prix du bétail pourraient se stabiliser ou hausser les prochains mois à cause des fêtes musulmanes.

9. Etat de la préparation de la campagne agricole humide 2019/2020

Au titre de la campagne agricole humide 2019/2020, l'Etat et ses partenaires ont prévu à l'instar des autres campagnes apporter leur soutien aux producteurs. Quelques appuis sont déjà apportés.

9.1. Situation des intrants et équipements disponible dans les DRAAH (subvention de l'Etat)

L'Etat a déjà apporté des intrants et équipements dans les directions régionales en charge de l'agriculture au profit des producteurs.

Tableau 7 : Situation des intrants et équipements disponible dans les DRAAH

Directions Régionales en charge de l'Agriculture	Engrais en tonnes	Semences en tonnes	Equipements (en unités)
Boucle du Mouhoun	2 151	107,460	3 742
Hauts-Bassins	2 109	78,188	2 715
Centre Sud	-	-	-
Plateau Central	-	-	-
Centre	-	-	-
Sahel	-	-	-
Centre-Nord	344	-	-
Sud-Ouest	657	253,186	1 638
Cascades	418	227,04	1 128
Est	-	-	-
Centre-Est	-	-	-
Nord	672	442	-
Centre- Ouest	-	-	-
Total	6 351	1107,87	9 223

Sources : rapports des axes, mai 2019.

Aux Cascades, à la date de la mission, 465 tonnes n'étaient pas encore déposées mais étant en cours, aussi les semences n'étaient pas encore réceptionnées.

9.2. Subventions des partenaires

Au Nord, l'ONG Help a mis à la disposition des producteurs 10,71 tonnes de semences et aménagé 2 périmètres maraichers. SOS Sahel quant à lui a mis à la disposition des

producteurs 7,014 tonnes de semences améliorées. Le PADEL-B a mis à la disposition des producteurs, 26 kits fourragers à prix subventionné à 80%.

Au Centre- Ouest, le PADEL-B a mis à la disposition des producteurs 35 Kits à prix subventionnés.

Tableau 8 : Quelques actions réalisées au Sahel en faveur de la campagne agricole 2019/2020

ACTIVITES REALISEES	UNITE	QUANTITE	ACTEURS
Aménagement de bas-fond	ha	27	PAM, ADRA (en cours d'aménagement)
BCER	nombre	2	ADRA
Récupération des terres au moyen des techniques CES/DRS	ha	342	PAM
aire de compostage	nombre	1	PAM
Fumure organique produite	tonne	9955	Producteurs
Engrais (NPK, Urée et DAP) stockés en région pour la campagne	tonne	378	ETAT, FAO

Sources : rapports des axes, mai 2019.

9.3. Pluviométrie

Sur l'ensemble du territoire, on note l'installation des pluies mais faible par rapport à la même période de l'année passée. Ces quelques pluies ont permis de commencer les opérations culturales. Mais au Nord, sur 10 postes pluviométriques, sauf celui de Ouahigouya à la date de la mission n'avait pas encore enregistré une goutte d'eau.

9.4. Opérations culturales

Les opérations de nettoyages, de défrichage, de transports et d'épandages de la fumure organique sont les principales opérations culturales dans les différentes régions.

Particularités

- des labours par endroits dans la région des Hauts-Bassins, Cascades et Sud-Ouest ;
- les ignames sont au stade levé dans la région du Sud-Ouest.

9.5. Activités de récupérations des sols

Lors de la mission conjointe de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire, au Centre-Nord, les activités suivantes ont été réalisées pour la campagne humide 2019/2020. Ces données ont été consignées sur le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Superficies aménagées pour la campagne humide 2019/2020 au 30 avril 2019

Provinces	Traitement de ravines	Cordons pierreux (ha)	Zai (ha)	Demi-lunes (ha)	Fosses Fumières (nombre)	Fumure organique produite (Tonne)
Bam	-	335	758	10,75	111	1 399
Namentenga		656	225	27,5	692	1 873,5
Sanmatenga	50	1 052	1 296,25	662	223	3 094
Total Régional	50	2 043	2 279,25	700,25	1 026	6 366,5

Sources : rapports des axes, mai 2019.

9.6. Prévisions pour la campagne humide

Pour la campagne de la production humide 2019/2020, les données consignées dans le tableau ci-dessous sont les prévisions qui ont été déclarées dans les régions visitées.

Tableau 10 : Prévisions pour la campagne agropastorale 2019/2020

Directions Régionales en charge de l'Agriculture	Emblavures céréalières en ha	Productions attendues en tonnes	Ecart par rapport à la production de la campagne 2018/2019
Boucle du Mouhoun	829 558	1 074 857	8,88%
Hauts-Bassins	523 042	1 065 148	6,8%
Centre Sud	-	-	-
Plateau Central	-	-	-
Centre	-	-	-
Sahel			
Centre-Nord			
Sud-Ouest	223 187	309 566	-
Cascades	-	270 607	10,97%
Est	-	-	-
Centre-Est	-	-	-
Nord	-	-	-
Centre-Ouest	-	-	-
Total	1 575 787	2 720 178	-

Sources : rapports des axes, mai 2019.

Avec l'interdiction actuelle de la pratique de l'orpaillage dans le Sahel, cela pourrait entraîner une hausse des superficies de production dans certaines localités de cette région et notamment dans la province du Yagha.

Conclusion et recommandations

Au terme de cette activité, les différentes équipes ont noté une bonne disponibilité alimentaire dans les marchés de céréales en cette période de l'année, et supérieure à celle de la même période de l'an passé du fait des bonnes productions de la campagne agropastorale 2018/2019.

Les prix des principales céréales ont connu une baisse comparativement à l'année passée.

La difficulté alimentaire du bétail est en phase d'être atténuée avec la reprise des pluviométries. L'occupation des aires pastorales par les producteurs et les orpailleurs contribue à la réduction du disponible fourrager. Sur le plan zoo-sanitaire, aucun nouveau foyer de maladie n'a été déclaré.

La situation sanito-nutritionnelle demeure préoccupante et nécessite davantage des actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition et des carences en micronutriments.

Au titre des recommandations, quelques-unes ont été formulées :

❖ A l'endroit du Ministère en charge de l'agriculture :

1. renforcer la prévention et la gestion de la chenille légionnaire d'automne ;
2. accélérer la dotation des producteurs en intrants pour la préparation de la prochaine campagne agricole qui s'installe ;
3. ravitailler en quantité importante les différents points de vente ouverts dans les différentes communes.
4. poursuivre la mise en œuvre du plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables ;
5. appuyer en vivres les ménages d'accueil des personnes déplacées internes.

❖ A l'endroit du Ministère de la Santé:

6. poursuivre les mesures de renforcement des centres de récupération nutritionnelle (CREN) en vue de juguler le phénomène de la malnutrition observé dans certaines communes.

❖ **A l'endroit du Ministère en charge des ressources animales :**

7. aménager et sécuriser des espaces pastoraux dans la commune de Niangoloko ;
8. appuyer les producteurs pasteurs en kits d'intrants et renforcement de capacité pour la production fourragère ;
9. prendre des mesures pour protéger les zones pastorales et les classer comme patrimoine nationale ;
10. accélérer le processus de prise en compte du volet halieutique dans le canevas de collecte de la DGESS/MRAH ;
11. faire la situation des animaux disparus ou pillés des PDI et planifier des actions de réponses ;
12. renforcer l'accessibilité et la disponibilité de l'aliment bétail auprès des éleveurs

❖ **A l'endroit du Ministère en charge de la Solidarité Nationale:**

13. envisager des distributions gratuites de vivres aux personnes déguerpies de la forêt classée de Tango-Tango (RCI) ;
14. diligenter dans le plus bref délai un diagnostic en intégrant tous les secteurs d'activités des besoins des personnes retournées de la forêt classée de Tango-Tango (RCI).

❖ **A l'endroit du Ministère en charge de l'Environnement :**

15. suivre régulièrement les jardins nutritifs et assurer la collecte des données sur les produits forestiers non ligneux.